

1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025



N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise ADC - SIREN : 500144357									
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐	
						Exercice N clos le 31/12/2024		N-1	
						Net		Net	
Capital souscrit non appelé				TOTAL (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		AB		AC			
		Frais de développement		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
		Fonds commercial (1)		AH		AI			
		autres immos incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Install. techniques, matériel et outillages industriels		AR		AS			
		Autres immos corporelles		AT	3 005	AU	2 334	671	262
		Immos en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières		BH		BI			
Total (II)				BJ	3 005	BK	2 334	671	262
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)		BX	2 509	BY	2 509	13 635	
		Autres créances (3)		BZ	26	CA	26	31	
	DIVERS	Capital souscrit appelé, non versé		CB		CC			
		V.M.P. (dont actions propres:)		CD		CE			
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités		CF	183 697	CG	183 697	176 499		
	Charges constatées d'avance (3)		CH		CI				
	Total (III)		CJ	186 232	CK	186 232	190 165		
	Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecart de conversion actif (VI)		CN							
Total général (I à VI)				CO	189 237	1A	2 334	186 903	190 427
(1) Droit au bail			(2) à moins d'un an	CP		(3) à + d'1 an	CR		
Clause de réserve de propriété - immob.			stocks			créances			

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise					ADC - SIREN : 500144357		Néant ☐	
					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :			1 000	)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB		
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence		EK		)	DC		
	Réserve légale (3)					DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE		
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		B1		)	DF		
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)		EJ		)	DG		
	Report à nouveau					DH	170 562	167 621
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	-1 552	11 941
	Subventions d'investissement					DJ		
	Provisions réglementées					DK		
	TOTAL (I)					DL	170 110	180 662
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM		
	Avances conditionnées					DN		
	TOTAL (II)					DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP		
	Provisions pour charges					DQ		
	TOTAL (III)					DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligataires					DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI		)	DV	1 872	2 448
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	1 217	1 792
	Dettes fiscales et sociales					DY	13 703	5 525
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ		
	Autres dettes					EA		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB		
TOTAL (IV)					EC	16 792	9 765	
Ecart de conversion passif					ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	186 903	190 427	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital				1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			- Écart de réévaluation libre		1D			
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme				EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	16 793	9 765
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH		

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ADC - SIREN : 500144357								Néant ☐	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC			
	Production vendue - biens	FD		FE		FF			
	Production vendue - services	FG	39 138	FH		FI	39 138	63 852	
	Chiffre d'affaires nets	FJ	39 138	FK		FL	39 138	63 852	
	Production stockée					FM			
	Production immobilisée					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	4	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	39 139	63 856
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
Variation de stocks (marchandises)					FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU				
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					FV				
Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	13 235	48 750		
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	624	972		
Salaires et traitements					FY	15 500			
Charges sociales (10)					FZ	9 893			
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements				GA	175	83
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	7	3		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	39 434	49 808	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	-295	14 048	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 785		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	1 785		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU			
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	1 785		
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I–II+III–IV+V–VI)						GW	1 490	14 048	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ADC - SIREN : 500144357		Néant ☐	
		Exercice N	
		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	170
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	170
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	3 211
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 211
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-3 041
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	2 107
Total des produits (I + III + V + VII)		HL	41 093
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	42 645
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)		HN	-1 552
RENOIS :			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)		1G	
(3) Dont crédit-bail mobilier		HP	
(3) Dont crédit-bail immobilier		HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)		1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9) Dont transferts de charges		A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A3	
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences		A4	
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles			
facultatives		A6	
obligatoires		A9	
dont cotisations facultatives Madelin	A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	
(7) Détail produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
INPI Régularisation			170
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs
Rappel cotisations Urssaf		3 211	

ASSISTANCE, DEVELOPPEMENT, CONSEILS

E.U.R.L. au capital de 1.000,00 Euros

64, Avenue du Général De Gaulle

94550 CHEVILLY LARUE

RCS CRETEIL 50014435700018

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

I - PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

L'Associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice 2024, soit une perte comptable de – 1551.76 €. Ainsi, le report à nouveau passera de 170.561.70 € à 169.009.94 €

II - RESOLUTION D'AFFECTION VOTEE

Identique à la proposition d'affectation mentionnée ci-dessus.

Chevilly Larue, le 20 juin 2025

Certifié conforme
La Gérance



ASSISTANCE, DEVELOPPEMENT, CONSEILS

E.U.R.L. au capital de 1.000,00 Euros

64, Avenue du Général De Gaulle

94550 CHEVILLY LARUE

R.C.S. CRETEIL 50014435700018

DECISION ORDINAIRE DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 20 JUIN 2025

(sur l'exercice clos le 31 décembre 2024)

L'an deux mille vingt cinq

Le vingt- juin

A dix-neuf heures (19 H),

Je soussignée Annie DI COSTANZO seule gérante de l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (E.U.R.L.) ADC avoir établi :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 ; déclare adopter les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associée unique, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

Exercice n-1 dividende par part : 100 parts x 90.00 € = 9.000 €

Exercice n-2 dividende par part : 100 parts x 300.00 € = 30.000 €

Exercice n-3 dividende par part : Néant

Après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par une perte de 1551.76 € et de l'existence de sommes distribuables pour un montant de 6.000 € l'Associée unique décide de verser un dividende de 60 € par parts sociales, soit un total de 60 € x 100 parts = 6.000 €

La société procédera au prélèvement forfaitaire unique au taux de 12.80% et des cotisations de sécurité sociale calculé par l'URSSAF.

TROISIEME RESOLUTION

Statuant conformément à l'article L.223-19 alinéa 3 du Code de Commerce, l'associée unique approuve la prise en charge par la société d'une quote-part des frais supportés par elle-même pour le compte de la société.

QUATRIME RESOLUTION

Les charges mentionnées à l'article 39-4 du CGI, et réintégrées dans le résultat fiscal ont été déterminées pour l'exercice 2024 : NEANT

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérante unique.

Certifié conforme
La gérance

